

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Société d'aide au développement de la collectivité de Baie-des-Chaleurs, tenue le mercredi 2 juin 2021 à 9 h 00 par Teams

Présences : 22 personnes présentes (liste en annexe)

M^{me} Julie Bourdages avise le président que l'assemblée est enregistrée. Le président confirme qu'il avisera les gens au fur et à mesure qu'ils arriveront.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE PRÉSIDENT

Sous la présidence de M. Charles Guérette la séance est ouverte à 9 h 00.

Le président souhaite la bienvenue à chacun, tout particulièrement aux entrepreneurs et aux représentants municipaux présents ainsi qu'à M^{me} Micheline Dubé, représentante de Développement Économique Canada. Il remercie les gens d'avoir répondu à l'invitation du conseil d'administration et souligne l'importance de l'assemblée générale, un moment privilégié de partage avec la communauté.

Il présente les membres du conseil d'administration ainsi que les employées de la dernière année :

- Les représentants aux postes « individus » sont : M^{mes} Nancy Goulet, Johanne Fugère, Michèle Leblanc et M. Germain Babin ;
- Les représentants aux postes « corporatifs » sont : M^{me} Johannie Boucher, MM. Charles Guérette, Ronald Cormier, Ambroise Henry, M^{me} Karine Martin (départ en mars 2021) et M. Daniel Gasse (fin du mandat en septembre 2020) ;
- Les employées de l'organisation au cours de la dernière année : M^{mes} Lyne Lebrasseur, Diane Bujold, Annie Boudreau, Julie Bourdages, Vanessa Ratté et Marjolaine Clairmont.

1.1 Constatation de la régularité de l'avis de convocation

Ayant constaté qu'elle a été dûment convoquée, le président déclare l'assemblée ouverte. Il demande au secrétaire-trésorier, M. Germain Babin, de procéder à la lecture de l'avis de convocation.

1.2 Vérification du quorum

Les membres présents constituent le quorum selon les règlements de l'organisation. Il y a quorum aux assemblées générales annuelles ou spéciales lorsqu'il y a dix (10) membres présents. Il demande aux participants ayant le droit de vote, une résolution pour l'acceptation des non-membres à la rencontre.

Le président demande aux participants ayant le droit de vote, si quelqu'un s'oppose ou demande le vote sur la proposition de résolution en question et de se nommer pour faciliter le suivi.

aga -2021-327

Il est dûment proposé par M^{me} Annie Boudreau, appuyé par M. Germain Babin et unanimement résolu d'accepter les non-membres à la rencontre.

1.3 Nomination d'un président et d'une secrétaire d'assemblée

Il mentionne que pour le bon déroulement de la rencontre virtuelle M^{me} Marjolaine Clairmont agira à titre de secrétaire d'assemblée. Il demande aux participants ayant le droit de vote de nommer un président et une secrétaire d'assemblée.

aga -2021-328

Il est dûment proposé par M^{me} Annie Boudreau, appuyée par M^{me} Julie Bourdages et unanimement résolu de nommer M. Charles Guérette comme président d'assemblée et M^{me} Marjolaine Clairmont à titre de secrétaire d'assemblée et scrutatrice.

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

Le président fait la lecture du projet d'ordre du jour et demande une proposition pour son adoption aux participants ayant le droit de vote.

aga -2021-329

Il est dûment proposé par M. Maurice Quesnel, appuyé par M. Ronald Cormier et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

3. MODIFICATION AUX RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS

Le président présente les modifications proposées aux règlements administratifs adoptées en assemblée régulière :

1^{re} modification :

5.1 Composition du conseil d'administration. La modification a été adoptée lors d'une réunion régulière du conseil d'administration tenue le 19 octobre 2020.

RÉSOLUTION 2020-2309**5.1 Composition du conseil d'administration****Ancien libellé**

« Le conseil d'administration se compose de 9 administrateurs, dont quatre (4) membres provenant des membres individus et cinq (5) membres provenant des membres corporatifs. Minimum de 3 résidents sur chacun des territoires des MRC d'Avignon et de Bonaventure. Minimum de 1 âgé entre 18 et 35 ans au moment de l'élection. »

Nouveau libellé

« Le conseil d'administration se compose de 9 administrateurs, dont quatre (4) membres provenant des membres individus et cinq (5) membres provenant des membres corporatifs. Minimum de 3 résidents sur chacun des territoires des MRC d'Avignon et de Bonaventure. Minimum de 1 âgé entre 18 et 39 ans au moment de l'élection. »

aga -2021-330

Il est dûment proposé par M. Maurice Quesnel, appuyé par M^{me} Michèle Leblanc et unanimement résolu d'accepter le nouveau libellé du point 5.1 des règlements administratifs.

2^e modification :

7.1 Nomination des dirigeants. La modification a été adoptée lors d'une réunion régulière du conseil d'administration tenue le 15 février 2021.

RÉSOLUTION 2021-2325**7.1 Nomination des dirigeants****Ancien libellé**

« Le conseil d'administration a trois (3) postes de dirigeant; le président, le vice-président et le secrétaire-trésorier, ils sont nommés chaque année ou à intervalle variable, leurs fonctions et, sous réserve des dispositions de la Loi, leur déléguer le pouvoir de gérer les activités de l'organisation (dans une politique à cet effet). Un administrateur peut être nommé à n'importe quel poste au sein de l'organisation. Une même personne peut occuper deux postes ou plus. »

Nouveau libellé

« Le conseil d'administration a quatre (4) postes de dirigeant; le président, le vice-président, le secrétaire et le trésorier. Ils sont nommés chaque année ou à intervalle variable, leurs fonctions sous réserve des dispositions de la Loi, leur délèguent le pouvoir de gérer les activités de l'organisation (dans une politique à cet effet). Un administrateur peut être nommé à n'importe quel poste au sein de l'organisation. Une même personne peut occuper deux postes ou plus. »

aga -2021-331

Il est dûment proposé par M. Ronald Cormier, appuyé par M^{me} Julie Bourdages et unanimement résolu d'accepter le nouveau libellé du point 7.1 des règlements administratifs.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 22 SEPTEMBRE 2020

Le président mentionne que les membres présents à la dernière assemblée générale, tenue le 22 septembre 2020, pouvaient consulter le procès-verbal ainsi que les autres documents en suivant un lien sur notre site Internet lors de l'invitation qu'ils ont reçue. Il demande donc une proposition pour en dispenser la lecture.

aga -2021-332

Il est dûment proposé par M. Maurice Quesnel, appuyé par M^{me} Michèle Leblanc et unanimement résolu qu'on en dispense la lecture.

Le président demande aux membres présents lors de la dernière assemblée si le procès-verbal est conforme. Si oui, il demande une proposition pour l'adoption du procès-verbal.

aga -2021-333

Il est dûment proposé par M. Germain Babin, appuyé par M Maurice Quesnel et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 22 septembre 2020 tel que rédigé.

5. RAPPORT DU PRÉSIDENT 2020-2021

Malgré le contexte pandémique, la dernière année a été très occupée pour la SADC et les entreprises de la Baie-des-Chaleurs.

Le confinement d'une grande partie de la population a rendu la vie des entreprises assez difficile. Toutefois, pour plusieurs, ce fut l'occasion de s'adapter, de se repositionner et parfois même de préparer une expansion.

La SADC a été très active dans cette période de grands changements pour soutenir les entreprises locales. Globalement, ce sont plus de 2,7 M\$ qui ont été investis par notre organisation dans la Baie-des-Chaleurs via nos fonds d'investissement qui ont été particulièrement sollicités.

En collaboration avec le Réseau des SADC/CAE du Québec, nous avons administré localement le Fonds d'aide et de relance régionale (FARR) du gouvernement du Canada. Grâce à ce fonds spécial, plus de 1,6 M\$ ont été investis sous forme de prêts ou de subventions afin de soutenir les entreprises de la Baie-des-Chaleurs. Je désire d'ailleurs souligner la contribution particulière de l'équipe permanente de la SADC qui a administré ce nouveau programme gouvernemental sans ajout de ressources supplémentaires. Pour la prochaine année, nous avons créé un poste de technicienne en administration afin d'épauler le personnel et encore mieux desservir les entreprises.

Notre SADC a également initié ou été partenaire de plusieurs projets. Nous en faisons un petit résumé dans le rapport annuel.

Nous avons également lancé un appel de projets auprès des artistes de la Baie-des-Chaleurs pour la création d'une œuvre d'art à exposer dans l'aire commune de nos nouveaux locaux. Plusieurs artistes ont participé au concours et de très beaux projets nous ont été soumis. En final, le projet de M^{me} Caroline Dugas (La fée Couleur) a été retenu. Espérons que cette initiative de la SADC inspirera d'autres organismes et entreprises de la région à solliciter nos artistes locaux pleins de talent, qui sont un apport important dans le développement de notre communauté.

De plus, le conseil d'administration a débuté un diagnostic organisationnel afin de mieux répondre aux principes d'employeur de choix et d'être une organisation des plus performantes. Un ajustement des conditions de travail offertes par notre SADC a notamment été fait afin qu'elles demeurent compétitives par rapport à celles des organisations similaires œuvrant au niveau régional. Durant la prochaine année, un plan d'action employeurs-employées sera d'ailleurs élaboré à la lumière des éléments d'amélioration mentionnés dans le rapport du diagnostic organisationnel. Dans l'ensemble, ce fût une très bonne année pour la SADC et je tiens encore une fois à dire un grand merci à notre personnel et à notre directrice générale pour l'énorme travail accompli dans un contexte de pandémie et de forte demande de la part des entreprises, et ce, en conjuguant télétravail et vie personnelle.

J'aimerais souligner le fait que M^{mes} Annie Boudreau, Diane Bujold et Lyne Lebrasseur sont avec nous depuis plus de 25 ans et j'aimerais profiter de l'occasion pour les remercier pour leur engagement et leur fidélité. Des félicitations toutes particulières à M^{me} Lyne Lebrasseur qui fête cette année ses 25 ans comme directrice générale de notre SADC.

Sans rien enlever à tout notre personnel qui effectue un travail énorme, nous devons reconnaître la grande importance de Lyne dans le succès de notre organisation. Félicitation M^{me} Lebrasseur pour votre beau travail durant toutes ces années.

Pour terminer, un merci particulier à nos collaborateurs et bien sûr à nos entreprises. Leurs efforts leur ont permis de s'adapter et s'ajuster au contexte difficile de la dernière année.

Un merci spécial à mes consœurs et confrères du conseil d'administration pour leur temps et leur engagement bénévole au développement de la collectivité de la Baie-des-Chaleurs.

Merci à toutes et tous.

6. RAPPORT DES ACTIVITÉS

C'est avec fierté et optimisme que je vous présente le rapport d'activités du dernier exercice. Bien que la crise de la COVID-19 ait bousculé l'économie locale et les entreprises qui la composent, ces dernières ont su faire preuve de résilience et s'adapter au contexte par l'adoption de nouvelles pratiques. Cette situation particulière générant de nouveaux programmes et des résultats exceptionnels n'aurait pu se réaliser sans le travail dynamique et soutenu de toute l'équipe de la SADC. Je tiens à souligner le travail exemplaire accompli par l'ensemble des permanents.

L'exercice 2020-2021 constitue une période d'activités record depuis la fondation de l'organisme en 1984, tant en matière de financement que d'aide technique aux entreprises. Encore une fois, le bilan que nous vous présentons illustre le dynamisme entrepreneurial du milieu, nos investissements totalisent 2,76 M\$ dans le milieu soit 2,42 M\$ sous forme de prêts. Tous ces investissements ont permis de créer, mais surtout maintenir 236 emplois. Ce sont des emplois durables favorisant la vitalité économique de la région.

Nos fonds d'investissement ont été grandement sollicités pour le rachat et la relève d'entreprises puisque ce type de projet représente 52 % des interventions. Avec plus de 1,05 M\$ injectés dans le milieu, nous avons contribué à la réalisation de projets représentant plus de 10,3 M\$ en termes de retombées économiques.

En plus des services financiers, nous accordons une grande importance à l'accompagnement aux entreprises et organisations du territoire. L'an dernier, plus de 58 organisations ont bénéficié d'un outil financier non remboursable pour avoir recours aux services d'un expert pour une enveloppe de 334 984 \$. À titre d'exemple, 56 % des projets ont bénéficié d'un accompagnement spécialisé afin d'assurer ou d'optimiser leur virage numérique. On parlait souvent de retard dans ce domaine pour notre région on est à même de constater que les organisations se sont mises à jour pendant la pandémie.

Pour la 38^e année qui s'amorce, nous sommes à planifier la relance permettant aux organisations de faire face aux défis d'une économie transformée en réalisant la nouvelle planification stratégique. Nous souhaitons accompagner les organisations de notre milieu, nos gens d'affaires, dans cette étape cruciale pour leur entreprise notamment avec un programme d'aide qui offre l'accès à des expertises spécialisées et structurantes à long terme sous forme d'accompagnement intensif et rigoureux.

Je vous invite à prendre connaissance de l'ensemble des activités dans notre rapport annuel qui est disponible sur notre site Internet.

Le maintien du « membership » à 211 membres réaffirme l'appui du territoire aux valeurs de l'organisation et à leur engagement au développement de notre région.

Pour faire face aux défis, voir à la saine gestion et assurer l'évolution stratégique de l'organisation, les dix administrateurs bénévoles ont consacré 303 heures aux activités de l'organisme.

À cet égard, nous tenons à les remercier pour leur disponibilité et leur assiduité remarquables. Le taux de participation élevé aux rencontres des différents comités témoigne de leur engagement et de leur sentiment d'appartenance.

Un merci particulier à notre partenaire principal, Développement économique Canada, qui, au-delà de l'entité, est composé de personnes à l'écoute des besoins des collectivités rurales.

Enfin, merci aux clients et aux partenaires locaux pour leur confiance et leur esprit de collaboration. Encore une fois, nous avons démontré notre capacité à se serrer les coudes et à mettre l'épaule à la roue devant les défis auxquels nous sommes confrontés.

7. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS AU 31 MARS 2021

Le président invite l'auditrice, M^{me} Julie Lucier de Raymond Chabot, Grant Thornton (RCGT) à présenter le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 mars 2021.

M^{me} Lucier présente le rapport de l'auditeur indépendant qui est sans réserve et indique que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de l'organisme. Elle mentionne que la société a eu des revenus pour un montant de 1 514 817 \$ et des charges pour un montant

de 865 900 \$, ce qui lui a permis de générer un surplus de 648 917 \$. Elle mentionne que la SADC est en bonne situation financière, ce qui démontre une bonne gestion de la direction et du conseil d'administration.

Le président remercie l'auditrice de sa présentation et demande si les participants ont des questions.

8. NOMINATION DE LA FIRME COMPTABLE POUR L'EXERCICE 2021-2022

Le président indique que notre firme comptable RCGT a complété sa première année de son mandat de 3 ans et nous la recommandons pour l'année financière en cours, soit 2021-2022.

Le président demande aux participants ayant le droit de vote, si quelqu'un s'oppose ou demande le vote sur la proposition.

Sinon, il demande une proposition pour la nomination de la firme RCGT pour l'exercice 2021-2022.

aga -2021-334

Il est dûment proposé par M. Maurice Quesnel, appuyé par M. Germain Babin et unanimement résolu de recommander la firme Raymond Chabot, Grant Thornton, à titre d'auditeur pour l'exercice financier 2021-2022.

9. ÉLECTION TROIS [3] POSTES À COMBLER

Le président demande à l'assemblée de nommer un président et une secrétaire d'élection. Il précise qu'il peut être nommé comme président.

aga -2021-335

Il est dûment proposé par M^{me} Annie Boudreau, appuyé par M^{me} Michèle Leblanc de nommer M. Charles Guérette comme président d'élection et M^{me} Marjolaine Clairmont comme secrétaire d'élection.

Le président d'élection mentionne que, selon les règlements de régie interne de la SADC, les personnes qui désiraient poser leur candidature pouvaient le faire en complétant le bulletin de mise en candidature qui devait être reçu aux bureaux de la SADC au plus tard le 4 mai 2021 avant 16 h 30. Il nomme les sortants de charge :

- M^{me} Johanne Fugère, poste individu – MRC Avignon;
- M. Ronald Cormier, poste corporatif – MRC Bonaventure;
- M^{me} Johannie Boucher, poste corporatif – MRC Avignon;
- Un poste corporatif vacant.

Nous avons reçu les candidatures de :

M^{mes} Julie Coulombe et Annie-Claude Arsenault pour les postes corporatifs et aucune pour le poste individu. De plus, un poste corporatif demeure vacant.

Le président d'élection invite les candidates à se présenter et à nous partager leur motivation à siéger au conseil d'administration.

N'ayant pas reçu plus de candidatures qu'il n'y a de postes à combler, elles sont donc élues par acclamation, le président félicite les nouvelles administratrices. Le conseil d'administration verra à combler les postes vacants dans les prochains mois.

Le président souligne le nombre d'années de bénévolats des administrateurs sortants, soit 25 ans pour M. Ronald Cormier et 3 ans pour M^{mes} Johannie Boucher et Johanne Fugère, il les remercie chaleureusement pour le temps qu'ils ont accordé à la SADC Baie-des-Chaleurs.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Maurice Quesnel félicite l'équipe de la SADC pour le travail accompli durant la dernière année avec la charge de travail occasionnée par la pandémie en télétravail.

Il tient également à souligner le bénévolat des administrateurs en ces temps difficiles de pandémie et félicite M. Ronald Cormier pour son implication de 25 ans comme administrateur au sein du conseil d'administration. Très beau travail de personnes dévouées pour la communauté.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant pas d'autres points, le président remercie les participants et demande une proposition pour la levée de l'assemblée et remercie les gens pour leur participation à l'assemblée générale annuelle.

aga -2021-336

Il est dûment proposé par M. Maurice Quesnel, appuyé par M^{me} Michèle Leblanc et unanimement résolu de lever la séance à 9 h 45.

Charles Guérette
Président d'assemblée

Marjolaine Clairmont
Secrétaire d'assemblée

Annexe A

Liste des présences de l'assemblée générale annuelle tenue le mercredi 2 juin 2021
22 personnes présentes à l'assemblée générale

Membres Individus :

M^{mes} Annie Boudreau
Julie Bourdages
Diane Bujold
Marjolaine Clairmont
Nancy Goulet
Michèle Leblanc
Lyne Lebrasseur
Vanessa Ratté
MM. Germain Babin
Daniel Gasse

Membres corporatifs et emprunteurs :

Anthony BeebeMRC Bonaventure
Charles GuéretteMunicipalité Pointe-à-la-Croix
Maurice Quesnel.....Chambre de Commerce BDC
Ambroise HenryMarina de Bonaventure
Fanny Bernard.....CIRADD
Julie Coulombe.....Hôtel Le Francis
Annie-Claude ArsenaultARPO Groupe Conseil
Ronald CormierZEC Bonaventure
Sébastien CayouetteMRC Bonaventure

Non membres

Alexandre LagacéBDC
Julie LucierRaymond, Chabot Grant Thornton
Micheline Dubé.....Développement économique Canada